

Projet de sécurisation, d'agrandissement
et d'assainissement énergétique

Prison de la Croisée

Orbe



Sommaire

Un projet de sécurisation, d'agrandissement et d'assainissement énergétique	4
Une nouvelle jeunesse pour la prison de la Croisée	6
Un projet à la croisée de l'architecture et de la technique	8
L'intérieur de la prison de la Croisée	9
Les auteurs du projet et lauréats de l'appel d'offre	10
Le comité d'évaluation	11

ÉDITEUR – ÉTAT DE VAUD, MAI 2022

DFIRE – DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DGIP – DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE

DAI – DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE

GRAPHISME – TRIVIALMASS.COM

IMPRESSION – IMPRIMERIE VALLORBE SA

Projet de sécurisation, d'agrandissement
et d'assainissement énergétique

Prison de la Croisée

Orbe

Un projet de sécurisation, d'agrandissement et d'assainissement énergétique

Situé dans la plaine de l'Orbe, le premier bâtiment de la Croisée a été construit en 1932. Il avait pour vocation l'accueil d'internés volontaires souffrant d'alcoolisme. Plusieurs agrandissements sont venus s'y ajouter en 1983, 1994, 2004 et 2013. Aujourd'hui, la prison de la Croisée constitue l'un des six établissements du parc pénitentiaire vaudois. Elle se compose de onze corps de bâtiments accueillant principalement des personnes détenues avant jugement et en exécution anticipée de peines ou de courtes peines. D'une capacité officielle de 211 places, elle héberge en permanence plus de 310 détenus.

Le projet prévoit notamment l'extension et la modernisation de plusieurs bâtiments, la centralisation des vestiaires du personnel, le déplacement et l'agrandissement du parking hors de l'enceinte et le réaménagement de la cour intérieure, la sécurisation de l'ensemble des installations techniques avec renforcement de la délimitation des secteurs et remplacement des dispositifs obsolètes, enfin la création d'un no man's land et la déviation induite de la route d'accès.

Deux rapports diagnostic rédigés entre 2019 et 2020 ont défini de leur côté les entretiens nécessaires ainsi que les améliorations techniques et énergétiques à entreprendre pour garantir la pérennité des bâtiments. Le second rapport s'inscrit spécifiquement dans la stratégie d'assainissement des sites grands consommateurs d'énergie intégrée dans le Plan climat vaudois.

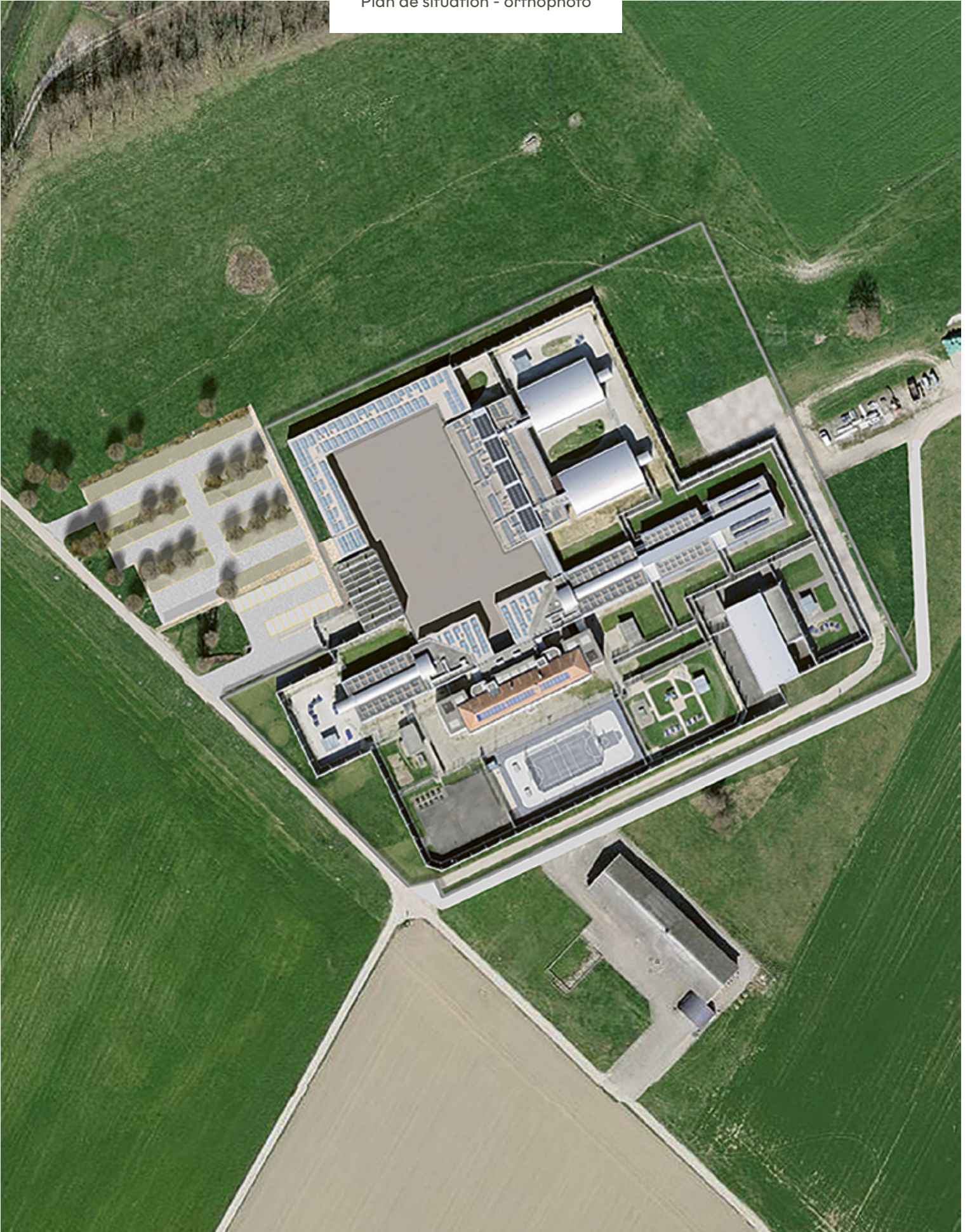
Les travaux à réaliser en priorité portent sur la rénovation de l'enveloppe des bâtiments les plus anciens, l'assainissement des réseaux sanitaires, de chauffage et de ventilation, le réaménagement des cours de promenade, la mise en conformité de la cafétéria du personnel, ainsi que le raccordement à la centrale de chauffe à bois des EPO.

La réunion des deux programmes a fait l'objet d'une planification globale, dotée d'un budget total de 47,72 millions pour un investissement net du Canton de 40,96 millions. Le projet est piloté par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP/DFIRE) en étroite collaboration avec le Service pénitentiaire (SPEN/DES).

La phase de réalisation comporte 21 étapes « hors murs », « hors cellulaire » puis « dans le cellulaire » sur une durée totale de 43 mois.

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ LE 26 AVRIL 2022
BUREAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ÉTAT DE VAUD

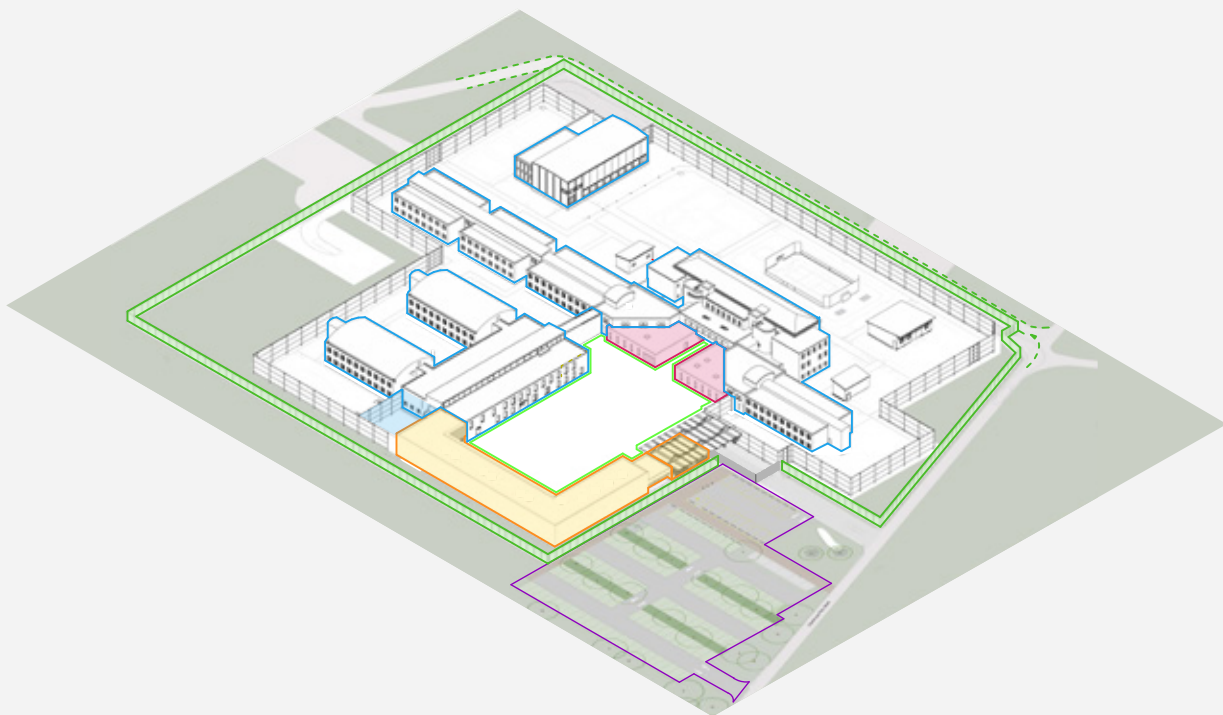
Plan de situation - orthophoto



Une nouvelle jeunesse pour la prison de la Croisée

Le volet **agrandissement et sécuritaire** du projet comprend l'extension du poste avancé pour l'accueil du personnel, la construction d'un bâtiment en « L » regroupant les vestiaires et différents locaux techniques et de stockage. Le mur extérieur de ce bâtiment fait office de prolongation de l'enceinte. Il est projeté de déplacer et d'agrandir le parking hors de la cour et de réaménager celle-ci. La sécurisation de l'ensemble est renforcée par la délimitation des secteurs et le remplacement des dispositifs sécuritaires et techniques obsolètes. La création d'un no man's land par un grillage définit une zone de franchissement supplémentaire et implique la déviation de la route d'accès du sud-est. La cour en lien avec les cellules fortes est renforcée par un grillage pour éviter toute intrusion par les airs. Une mise en conformité des bâtiments aux prescriptions de protection incendie est prévue.

Sécurisation et agrandissement

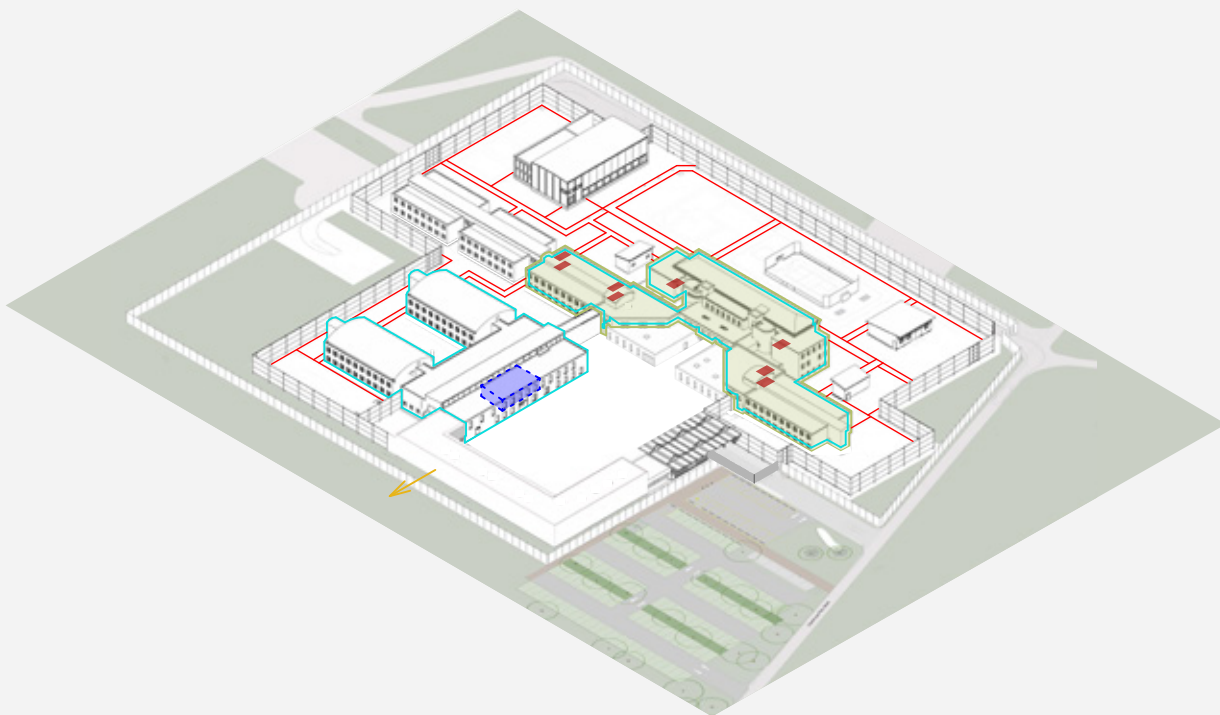


- Bâtiment Enceinte et poste avancé
- Extensions
- Sécurisation et mise en conformité aux prescriptions de protection incendie
- Extension du parking
- No man's land et déviation de la route
- Réaménagement de la cour intérieure
- Protection anti-hélicoptère

Le volet **assainissement énergétique et technique** comprend principalement l'amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments les plus anciens ainsi que l'assainissement des réseaux de chauffage, sanitaire et ventilation et la réfection des douches dans le cellulaire. Une mise en conformité de la cuisine du personnel et le raccordement au chauffage à distance de la centrale bois des EPO sont également planifiés.

SANDRO PACIFICO - DOLCI ARCHITECTES
LAURÉAT DE L'APPEL D'OFFRE ET PLANIFICATEUR GÉNÉRAL

Assainissement énergétique et technique



- Assainissement enveloppe bâtiments
- Assainissement réseaux sanitaires, chauffage et ventilation
- Réfection des douches
- Réaménagement des cours de promenade
- Mise en conformité de la cuisine du personnel
- Raccordement à la centrale CAD bois des EPO

Un projet à la croisée de l'architecture et de la technique

Le projet de sécurisation, d'agrandissement et d'assainissement énergétique de la prison de la Croisée comprend de multiples interventions. Si les aspects techniques et sécuritaires occupent une place importante, les enjeux architecturaux ont une part prépondérante. Les diverses réflexions et étapes du projet ont contribué à intégrer de manière adéquate les nouvelles installations et transformations.

Ainsi, le nouveau bâtiment abritant les vestiaires et divers locaux fonctionnels a été conçu pour clore et mettre en valeur l'espace de la cour. Celle-ci, débarrassée de ses places de parking, offre au personnel des appropriations variées. Le nouveau bâtiment qui fait office de mur d'enceinte permet une transition fonctionnelle entre la nouvelle entrée du personnel et l'ensemble des bâtiments du site. La construction d'une entrée du personnel permet également une clarification de l'accès au site.

Les plus-values fonctionnelles et spatiales sont destinées au personnel pénitentiaire mais également aux personnes détenues. La cafétéria est mise en conformité tout en ménageant les flux et une occupation des espaces plus efficaces. Les ateliers d'occupation mis à disposition bénéficient de plus d'espace et de lumière pour travailler le bois, le métal et la peinture.

Devenus au fil de ces dernières années indispensables, ces travaux assureront la pérennité de cette prison nonagénaire mais résolument tournée vers l'avenir.

SANDRO PACIFICO - DOLCI ARCHITECTES
LAURÉAT DE L'APPEL D'OFFRE ET PLANIFICATEUR GÉNÉRAL



Cafétéria



Atelier



Liaison intérieure



Les auteurs du projet et lauréats de l'appel d'offre

Architecte

Dolci Architectes atelier d'architecture et d'urbanisme Sàrl – Yverdon-les-Bains

Ingénieur civil

Perret-Gentil SA – Yverdon-les-Bains

Ingénieur en électricité

L. Richard Ingénieurs Conseils SA – Orbe

Ingénieur en CVS

Chammartin & Spicher Ingénieurs Conseils SA – Lausanne

Ingénieur en automation

Pelco Sàrl – Monthey

Expert protection incendie

FSE Fire Safety & Engineering SA – Montreux

Physicien du bâtiment

Prona SA – Yverdon-les-Bains

Ingénieur géotechnicien

De Cérenville Géotechnique SA – Ecublens

Ingénieur sûreté

SBIS SA – Lausanne

Développement du projet avec la participation des mandataires spécialisés :

Ingénieur en énergies – réseau CAD

RWB Vaud SA – Yverdon-les-Bains

Cuisine professionnelle

ECCP Sàrl – Lausanne

Architecte Paysagiste

Profil Paysage Sàrl – Yverdon-les-Bains

Visualisation

STRATUS – Lausanne

Le comité d'évaluation

Président du collège

M. Michel Graber — Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-DAI, responsable domaine projet

Membres liés au mandat

M. Raphaël Brossard — Etat de Vaud, DIS-SPEN, chef de service adjoint

M. Alain Broccard — Etat de Vaud, DIS-SPEN, directeur de la Croisée

M. Christopher Pyroth — Etat de Vaud, DFIRE-DGIP, ingénieur

Membres indépendants du mandat

M. Paul Herrmann — EMCH+Berger Immoconseil SA, économiste de la construction, Lausanne

M. Nicolas Gross — Sermet Gross architectes Sàrl, architecte associé, Lausanne

M. Samuel Ballestero — AZ Ingénieurs, chef de projet, Lausanne

M. Dominique Sberna — AZ Ingénieurs, directeur, Lausanne

Membres suppléants

M. Jérôme Jeanbourquin — Etat de Vaud, DIS-SPEN, surveillant chef de la Croisée

M. Thomas Henkin — EMCH+Berger Immoconseil SA, architecte EPF SIA, directeur, Lausanne

M. Thierry Sermet — Sermet Gross architectes Sàrl, architecte associé, Lausanne

Organisation

Christophe Baddour — Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-DAI, chef de projet

Jean-Baptiste Brunet — E-AS SA Lausanne, organisateur de la procédure

Procédure

Appel d'offres pour un groupement de mandataires en procédure ouverte
selon le règlement SIA 144, publié le 12 décembre 2018

Développement du projet avec la participation des membres liés au mandat :

Yves Golay - Fleurdelys - Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-EM-CD, responsable construction durable

Jese Ramandrosoa - Etat de Vaud, DFIRE-DGIP-DAI, ingénieur électricité et énergie

